



HAL
open science

Violence verbale, malentendu ou mésentente ?

Nathalie Auger, Claudine Moïse

► **To cite this version:**

Nathalie Auger, Claudine Moïse. Violence verbale, malentendu ou mésentente ?. G. Bacha, G. Laroux et A. Séoud. Le malentendu, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse, pp.293-302, 2005. hal-02502373

HAL Id: hal-02502373

<https://hal.science/hal-02502373>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2005) Avec Nathalie Auger, « Violence verbale, malentendu ou mésentente ? », Actes du colloque de Sousse (Tunisie), 15-17 avril 2004, *Le malentendu*, Université de Sousse, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse, Tunisie, 293-302

VIOLENCE VERBALE : MALENTENDU ou MESENTENTE ?

Nathalie Auger

Claudine Moïse

1. Introduction : le projet sur la violence verbale

Si la « violence verbale » fait partie du langage commun, si on le retrouve dans les médias et dans l'éducation nationale, en revanche aucune étude linguistique ne s'était penchée jusqu'à présent sur ce concept global. Il est bien sûr des réflexions menées sur « l'insulte », « l'injure », « les actes menaçants » (Huston, N., Kerbrat-Orecchioni, C., Laforest, M et Vincent, D.), en tant qu'actes de langage, mais rien sur cette notion plus générale. Notre recherche s'est attachée à déterminer ce que l'on peut concevoir comme « violence verbale » et d'en cerner les modes de fonctionnements et les mises en œuvre.

Nous avons mené une première enquête dans un collège de Zone d'Education Prioritaire à Perpignan dans le sud de la France. L'étude portait sur la violence verbale dans le cadre institutionnel. Il s'est agi d'analyser ses effets dans des rapports asymétriques. En ce sens, si nous avons fait quelques observations concernant les comportements entre élèves, notre attention s'est portée avant tout sur les relations enseignants, principal et personnel administratif face aux élèves. Finalement, à partir d'enquêtes ethnographiques, notre première étude s'est articulée autour de plusieurs axes, une définition générale de la violence et de la violence verbale, une tentative de description et des conditions de leur production ainsi qu'une analyse des forces symboliques en œuvre.

Par la suite, nous avons envisagé de travailler à partir de corpus plus diversifiés, notamment des enregistrements en milieu informel (conversations familiales, interactions dans les transports en commun, etc) et des extraits de films. Notre intention est d'utiliser ces supports dans un but de formation de différents acteurs sociaux.

À partir de nos corpus, nous avons dégagé un fonctionnement de la violence verbale (voir paragraphe 3) constitutive de certains conflits (Auger, N., Moïse, C. et alii 2003 ; Moïse, C., 2004). Elle s'actualise dans une montée en tension et forme une structure interactionnelle qui peut se décomposer, selon nous, en quatre étapes, allant de la violence implicite jusqu'à la violence physique. En même temps, au-delà de la description de la gradation de la violence verbale, nous avons repéré des déclencheurs de conflit (paragraphe 4). Il s'agira ici de voir si le malentendu est lui-même une composante possible, un déclencheur potentiel de cette violence verbale.

2. Corpus et cadre d'analyse

Pour analyser la place du malentendu dans la violence, nous avons choisi ici de travailler sur un extrait filmique. Ce type de corpus présente deux intérêts majeurs pour la formation qui constitue une dimension importante de notre projet. D'une part, ce genre d'interactions permet la décentration par rapport aux situations de conflit. Nous avons remarqué lors de stages que les participants avaient des difficultés à prendre de la distance face à des corpus qui les renvoyaient à leurs propres pratiques. Les interactions fictives ont l'avantage de permettre cette mise à distance. D'autre part, et en même temps, elles entraînent l'identification aux personnages et donc une empathie possible qui engendre une meilleure compréhension des situations.

Si nous procédons toujours à une analyse des séquences conversationnelles et des tours de parole, nous considérons aussi, dans la perspective de l'ethnographie de la communication, les actes de langage comme actes sociaux et expression d'une subjectivité. Nous nous inscrivons dans une perspective sociolinguistique, de celle qui s'intéresse aux pratiques linguistiques et des discours pour ce qu'ils nous disent sur la société et sur le changement social. Toute prise de parole renseigne sur les processus sociaux en jeu et se trouve aussi orientée par eux. Cette double articulation nous a permis de rendre compte à la fois des mécanismes linguistiques constituant la violence verbale mais aussi de son inscription dans des rapports sociaux et symboliques, dépassant les interlocuteurs mais les constituants aussi comme sujets. Nous verrons donc comment notre analyse du malentendu dans la violence verbale procède de cette démarche.

3. La structure organisationnelle de la violence verbale

3.1. Cadre théorique

La violence verbale est inhérente au conflit qui est une divergence de points de vue, manifestes sur le plan interpersonnel et des normes sociales (il peut y avoir par exemple divergence sur la notion de « respect » liée aux nuisances sonores de voisinage) et qui entraîne une forte tension entre les locuteurs. La violence verbale est d'autant plus « radicale » qu'elle s'inscrit dans une opposition caractérisée entre les interlocuteurs. Nous avons donc dégagé les étapes suivantes constituant une *montée en tension* dans les conversations.

1ère étape : la violence potentielle

La violence verbale est à relier au contexte général de communication, forme de *climat général* (Galato, R., Mizzau, M., 1998 :157). On parlera de *violence potentielle*, liée à la personne elle-même, à son agressivité comportementale, ou liée à un contexte supposé violent, construit à travers représentations ou mises en scènes médiatiques, comme sont les images renvoyées des banlieues.

2ème étape : la violence embryonnaire ou amorce de la violence verbale

Comme nous l'avons montré par ailleurs, il est des éléments identifiables linguistiquement d'une amorce de la violence verbale. On peut noter parmi eux, *l'agressivité* avec changement prosodique et posture particulière du corps, *le harcèlement verbal* avec répétition interactionnelle dans différentes séquences conversationnelles, *les joutes verbales* caractérisées par des changements de registres verbaux. A ranger dans ces figures, toutes sujettes à l'intersubjectivité des locuteurs, *l'impolitesse* et *l'incivilité*. On considère *l'impolitesse* comme une rupture des rituels conversationnels interpersonnels (refus de dire bonjour) tandis que *l'incivilité* serait à prendre d'un point de vue des codes sociaux (utilisation du téléphone portable dans le train par exemple).

L'amorce de la violence verbale est « lancée » par un locuteur A et va entraîner certains modes de réactions de la part du locuteur B.

3ème étape : la violence cristallisée

Face aux attaques de A, le locuteur B peut adopter différents comportements, notamment entrer résolument dans le conflit et prendre part à la montée en tension. Dans ce cas-là, il est fait usage de *l'insulte*, de la *menace* (souvent dans une forme d'injonction physique, « je vais te casser la tête »), du *mépris*, actes pragmatiques repérables dans le discours à forte valeur perlocutoire (Moïse, C., 2004). La montée en tension se joue et se rejoue dans les différentes prises de parole des locuteurs sous formes de boucles interactionnelles ou A et B interchangent leur place dans une joute verbale.

Cette entrée marquée dans la violence verbale peut être dépassée ou évitée à travers d'autres résolutions conversationnelles. Le locuteur B peut tenter de mettre un terme au conflit par la négociation, qui portera sur l'objet même du conflit ou sur la relation interpersonnelle (Ott, H., 1997). Dans ce cas, il faut que les deux locuteurs soient capables de « s'entendre » hors de tout sentiment d'atteinte à la face. D'une autre façon le locuteur B peut décider d'opter pour la fuite ou l'évitement. La fuite consiste à se taire, voire à physiquement partir, ou à opter pour un changement thématique (« bon parlons d'autre chose »). L'évitement consiste à rester dans la thématique sans contre-attaquer, comme peuvent l'être des marques d'humour. Véronique Traverso (1996 : 184-193) parle pour l'évitement de *dispute évitée* quand il y a désaccord sans négociation ni explicitation, chacun des locuteurs restant sur ses positions ; on est dans un échange immobile.

4ème étape : la violence physique

Au-delà de la violence verbale, l'ultime recours pour se faire entendre est la violence physique dans une forme de passage à l'acte souvent annoncé pragmatiquement – par la parole ou le mimo-gestuel – dans les montées en tension (« si tu continues, ça va mal se passer »).

3.2. Analyse du corpus

Nous avons choisi pour cette analyse un extrait du film *Karnaval* de Thomas Vincent. Dans la séquence d'ouverture du film, on assiste à un conflit entre un père et son fils. Le père travaille avec ses deux fils dans un garage à Dunkerque.

Première scène dialoguée.

Le père sort du garage avec Nasser, le fils aîné ; ils sont de dos, le fils cadet les suit de très près, derrière eux, de dos aussi.

1. **Fils cadet.** David [geste du bras à l'adresse du père alors que celui-ci est toujours de dos] lui à Marseille lui

2. **Père.** quoi / un garage normal c'est pas un garage normal ici [il lève les bras au ciel]

3. **Fils cadet.** David [geste du bras à l'adresse du Père] à Marseille il (se) fait cinq mille sept par mois cinq mille sept

4. **Père.** et vas-y à Marseille tu verras comment c'est Marseille

5. **Fils cadet.** de toute façon toi tu préfères faire toujours tout / plutôt que de me payer / Nasser lui là tu le payes bien lui [désignant Nasser, toujours de dos]

6. **Père.** Nasser Nasser [ratage] [il le montre] / il travaille lui

7. **Fils cadet.** Nasser Nasser [il le montre] / il te lèche le cul / Nasser c'est tout /// [Le Père et Nasser se retournent]

8. **Père.** quoi // tu me dis ça à moi ton père // [Le père gifle le fils et maugrée] [La caméra est maintenant derrière le Père et Nasser ; le fils se retrouve donc de face]

9. **Fils cadet au père.** c'est la dernière fois que tu me touches

10. **Fils aîné, Nasser.** allez allez [il s'interpose]

11. **Fils cadet au père.** la prochaine fois je t'envoie à l'hôpital moi

12. **Fils aîné, Nasser.** arrête tes conneries / allez arrête

13. *Fils cadet*. [ratage] / vas-y toi / protège-le toi [il montre le père]

14. *Fils aîné, Nasser*. tu lèves la main sur papa maintenant /

15. *Fils cadet*. un père ça / un père ça / un fils [il s'auto-désigne] / moi je suis un esclave
ici moi

Conventions de transcription

- Les pauses, selon leur durée, sont marquées par /, ou //, ou encore ///.
 - Un mot incompréhensible se note par (X), un passage plus long par (XXX), une incertitude de transcription par (de X).
 - L'allongement est noté par :
 - (rires) est un commentaire d'un comportement non verbal.
 - L'hésitation entre deux formes, bien souvent morphologiques, est citée entre parenthèses (j'ai été / j'étais) (i regarde(nt) (ces / ses). Cette hésitation peut se manifester aussi entre la forme pleine et sa non manifestation (ça a été / ça ø été)
 - Les paroles simultanées sont soulignées
 - Les liaisons non conformes à la norme sont marquées avec trait d'union, *j'suis-t-allé*. Le *n'* de liaison ou de négation est marqué entre parenthèse, *on (n') y était pas*.
- ↗ ↘ intonation montante, descendante

1^{ère} étape, la violence potentielle. S'il est difficile de juger d'une violence potentielle chez les locuteurs, puisqu'il s'agit de la première séquence du film et que le spectateur ne sait encore rien de la psychologie des personnages, en revanche, le décor instaure un climat général de malaise. La scène se déroule dans une zone industrielle qui semble laissée à l'abandon. Les protagonistes déambulent en bleu de travail dans ce paysage urbain interlope qui renvoie à des représentations médiatiques de la violence.

2^{ème} étape, la violence embryonnaire. Au tout début, le fils (locuteur A) agresse le père et on retrouve des procédés langagiers, caractéristiques de la violence verbale. Le fils cadet suit son père et son frère de très près et manifeste ainsi un certain harcèlement physique. En même temps, il fait preuve de harcèlement par la parole : tours 1 et 3, « David à Marseille », tour 3, « cinq mille sept ». Ses propos sont agressifs car signifiés par une prosodie montante et une accélération du débit de parole en fin de segment, matérialisées dans la transcription par les nombreuses flèches montantes.

3^{ème} étape, la violence cristallisée. Le père (locuteur B) tente la fuite, en tout cas physiquement. Il refuse de se tourner vers son fils pour parler. Dans un premier temps, il essaie alors, contraint par son fils, (tour 2) de s'expliquer pour se justifier. Par sa question rhétorique (tour 2), il cherche à montrer que sa façon de travailler peut être légitime (« normal »). Malgré la tension, il offre une voie de négociation autour de cette question de ce qu'est la « normalité » dans le fonctionnement d'un garage. Cette négociation ne pourra se réaliser car au tour 3, en réponse, le fils signifie son désaccord en avançant l'argument du salaire. Pour lui, dans un garage « normal », on devrait gagner l'équivalent du salaire minimum (SMIC à *cinq mille sept* cent francs). Le père reste lui aussi sur ses positions (tour 4) en lui montrant qu'à Marseille, le traitement sera sans doute le même. Entre les tours 2 et 4, il y a eu échec d'une éventuelle négociation et nous sommes dans une cristallisation de la violence verbale. Déjà dans le tour 4, les injonctions du père (« vas-y à Marseille ») expriment le rejet à la fois de l'argument et de la personne, forme de déconsidération et de mépris de l'autre, sans respect de sa face. La réponse du fils (tour 5) remet en cause le comportement de son père par une expression généralisante sur l'autre, marquée par les adverbes « toujours », « tout » (« de toute façon toi tu préfères toujours tout »), tout en lançant un argument à négocier, la différence de traitement entre les deux frères. Au tour 6, le père ne discute pas sur le fond, c'est-à-dire sur la considération des deux frères, mais reprendra davantage sur le registre méprisant (« il travaille lui »). Ces séquences interactionnelles rebondissent les unes par rapport aux autres, font effet d'accumulation, et expriment la montée en tension. Des tours 4 à 6, les locuteurs sont dans le mépris de l'autre qui va se conclure

dans l'insulte, en forme de dernier recours (tour 7) pour évacuer le trop de tension (« il te lèche le cul / Nasser c'est tout »).

4^{ème} étape, la violence physique. L'insulte est souvent le point de rupture avant la violence physique. Le père (tour 8) ne peut accepter l'irrespect manifesté par son fils et pour réparer cet acte menaçant répond par la gifle, dernière issue possible pour retrouver la face (« quoi // tu me dis ça à moi ton père »). Sans l'interposition du frère aîné, l'altercation aurait pu s'envenimer (tour 11) et le fils cadet est réduit à la profération d'une menace physique (« la prochaine fois je t'envoie à l'hôpital »).

4. Les déclencheurs de conflits

4. 1. Eléments déclencheurs

Pour comprendre comment se met en place la violence verbale, c'est-à-dire une certaine montée en tension conversationnelle entre les locuteurs, il faut saisir ce que nous avons appelé les *déclencheurs de conflits*. Nous avons pu observer qu'ils étaient liés à différents aspects des conflits, liés aux relations interpersonnelles, structurelles ou culturelles.

Le conflit de valeurs ou *culturel* (Ott, H., 1997). Les locuteurs sont en mésentente voire en opposition idéologique sur des représentations, des idées morales liées aux groupes sociaux ou ethniques. En ce sens, il va légitimer les différences et pourra s'orienter vers un conflit interpersonnel. Les différentes appréhensions des *universaux culturels* – relation à la famille, à la mort, au travail...- peuvent entraîner, dans des situations extrêmes d'incompréhension, des situations de conflit.

Le conflit structurel s'actualise dans la transgression des normes sociales qui maintiennent l'ordre établi et qui sont donc particulièrement identifiables dans les structures institutionnelles, système scolaire, entreprises, etc. Dans ces situations, les contrats de parole (rituels conversationnels implicites liés à un contexte particulier) sont malmenés par la violence verbale, rupture provoquée et engendrée par des sentiments d'injustice et de relations dominants/dominés (Auger, N. et Moïse, C. et alii, 2003).

Le conflit interpersonnel repose sur une remise en question de l'autre, dans un reproche de ce qu'il est, forme de *conflit d'identité* (Ott, H., 1997) On est dans le non-respect de la face, sans précaution locutoire et dans une recherche de l'avantage conversationnel pour un maintien ou prise d'une place haute.

4.2. Analyse du corpus

Dans ce corpus, les trois aspects, déclencheurs de conflit sont visibles et interdépendants, même s'ils apparaissent à différents moments du désaccord. Le fils cadet remet en cause le fonctionnement d'une « institution », le garage familial et la hiérarchie entre les employés – les fils - instituée par le père car à travail supposé égal, le traitement est différent (tours 1-3- 5). Cette situation entraîne un sentiment d'injustice où sont contestés les rapports de dominants/dominés et la notion de « normalité », c'est-à-dire la relation à la norme et à l'ordre préétabli. Dans un tel cas, le contrat de parole s'inscrit dans un contexte professionnel. Il aurait fallu pour le respecter demander un rendez-vous au « chef d'entreprise ». Mais, ici, à la dimension structurelle se rajoute la dimension personnelle puisque le patron est aussi le père. À partir du tour 5, le conflit s'actualise sous une forme interpersonnelle. On quitte l'objet du conflit pour passer à un conflit d'identité – remise en question de la personne et reproches. La remise en cause de l'attitude personnelle de l'autre passe par une accusation en « tu ». Il s'agit de la part du fils et du père de garder l'avantage soit par l'expression de la victimisation et de la culpabilisation (« Nasser lui tu le payes bien »), soit par celle d'un jugement (« Nasser / il travaille lui »). Or, les jugements interpersonnels sont ici liés à des représentations culturelles sur la famille et le travail. On peut admettre que le fils cadet remet en question l'entraide familiale au sein de l'entreprise, qu'il demande avant tout (tour 5) d'être considéré comme un employé à part entière (« tu préfères toujours tout plutôt que de me payer »), d'autant plus qu'il mérite considération en tant que fils (tour 15 « un père ça / un père ça / un fils / moi je suis un esclave ici moi »). On peut aussi faire l'hypothèse que la divergence de point de vue sur ces thèmes repose sur le conflit de génération et sur l'entraide communautaire et familiale due à l'histoire de l'immigration.

À ce stade de notre analyse, il nous a paru intéressant de comprendre quelle était la place tenue par le malentendu dans la montée en tension et dans les déclencheurs de conflit.

5. Le malentendu et la violence verbale

5. 1. Définition du malentendu

D'après la définition du dictionnaire *Petit Robert* (1994), le malentendu est *une divergence d'opinion entre personnes qui croyaient se comprendre*. Et par extension, c'est un *désaccord qu'implique cette divergence tant qu'elle échappe aux deux parties*. Pour le *Larousse* (1974), *le malentendu est une divergence d'interprétation d'une action, d'une parole entraînant un désaccord, une mésentente, une contestation*. Le malentendu repose donc sur la non conscience de la part d'un ou, peut-être, des deux locuteurs (voire davantage) de la divergence d'interprétation. Autre point, le malentendu, d'après les définitions, entraîne une forte tension (*désaccord, mésentente, contestation*) pouvant donc entraîner le conflit. Enfin, il repose à la fois sur la parole ou sur le non verbal (*une action*), comme la mauvaise interprétation d'une attitude, d'un geste, d'un regard, d'une action au sens strict.

D'un point de vue linguistique, le fonctionnement du malentendu repose sur le schéma minimal suivant (voir dans le même ouvrage, l'article de C. Kerbrat Orecchioni).

Tour 1. Le locuteur L1 produit un énoncé avec un sens S1.

Tour 2. Le locuteur L2 produit un énoncé avec un sens S2, différent de S1

Le tour 1 et le tour 2 actualisent le malentendu

Tour 3. Le locuteur L1 signale le malentendu

Tour 4. Le locuteur L2 se rallie à S1. Il y a résolution, réparation du malentendu.

Son analyse repose sur des phénomènes linguistiques, notamment celui du découpage de la chaîne signifiante (« un des avantages de cette solution », vs « un désavantage de cette solution »). Ce type de malentendu se réalise hors de toute intention ou perception pragmatique ; il n'entraîne pas d'opposition radicale parce qu'il est souvent et rapidement résolu. On peut voir que dans une situation latente de conflit, les malentendus sous-tendus par de l'implicite sont récurrents et, au-delà de phénomènes linguistiques au sens strict, reposent sur une mauvaise interprétation des *intentions ou de la force illocutoire des actes ; par exemple une question interprétée comme une insertion ou une contestation comme une évaluation - une question interprétée comme*

une affirmation peut prendre la valeur d'une attaque (Galatolo, R. et Mizzau, M, 1998 : 155).

Le malentendu, qui fausse la communication, se caractérise par le fait qu'un des locuteurs au moins n'est pas conscient de la divergence d'interprétation dans la conversation. Ici même Guy Larroux reprend la typologie de Vladimir Jankélévitch pour montrer les variétés du malentendu. Il peut y avoir une mécompréhension mutuelle quand le malentendu n'est jamais dénoué, que la vérité n'apparaît pas, quand finalement aucun des locuteurs n'en a conscience. Un tiers peut alors, dans ce cas, jouer ce rôle de réparateur. On trouve aussi des formes de dissymétrie quand un seul locuteur a conscience du différend ; il peut alors choisir soit de le réparer soit d'en tirer avantage. Enfin, il y a des situations de double clairvoyance où les locuteurs ont tous deux conscience du malentendu. Ne pas le dissiper revient à s'en faire complices, fonctionnement bien rodé en politique lors d'accords stratégiques ou diplomatiques.

Dans cette typologie, l'accent est davantage mis sur la part de conscience voire de manipulation des individus pris dans le jeu du malentendu que dans sa résolution même. Dans l'étude de notre corpus, il nous semble central de tenir compte du degré de conscience en jeu qui définit le malentendu.

5.2. Du malentendu à la mésentente

Il apparaît que le père et le fils, contrairement à ce que l'on avait présupposé, ont conscience de leur désaccord et qu'en même temps, ils ne font pas semblant de ne pas en avoir conscience (comme le dernier cas de la typologie évoquée paragraphe 4). En ce sens, on peut dire qu'il n'y a pas dans notre corpus malentendu mais davantage mésentente, c'est-à-dire divergence mutuelle de point de vue et de valeurs. Ce serait davantage de « ne pas s'entendre », de ne pas pouvoir entendre l'argument de l'autre, ce qui est le cas dans le corpus, notamment autour de ce qu'est un « garage normal ». On glisse donc du malentendu à la mésentente, puisque chacun semble avoir conscience des représentations attachées à la situation. La mésentente s'ancre dans un conflit de catégorisation, le fils veut être catégorisé en tant qu'employé tandis que le père ramène toujours la situation aux liens filiaux et à la solidarité familiale. Finalement, il s'agit d'une prise de pouvoir verbal pour la reconnaissance personnelle.

La question se pose alors de savoir si le malentendu peut être tout de même et dans certaines situations un déclencheur de violence verbale. Il existe sans doute des malentendus de valeurs, qui reposeraient sur des représentations erronées et fantasmées de l'autre. Par ses dires A sous-entend : « je te considère comme bourgeois », et B, s'il ne se sent pas dans cette identité, va tenter de dénouer ce malentendu de valeurs : « je ne le perçois pas comme ça ». Dans un tel cas, soit B apporte les preuves qui lèvent le malentendu et A l'entend, soit A ne valide pas ces preuves ce qui peut entraîner le conflit et peut-être par conséquent une certaine forme de violence verbale. Resterait à tester cette piste à l'épreuve des corpus.

Bibliographie

Auger, N., Fillol, V., Lopez, J. « La violence verbale : enjeux, méthode, éthique ». *France, pays de contacts de langues*, Actes du colloque de Tours, 9 et 10 novembre 2000, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 2003, p. 131-150

Galatalo, R., Mizzau, M., 1998, « Conflit conversationnel et malentendu : quelques relations possibles », *La linguistique* 34-1, p. 151-164

Moïse, C., 2004, « Postures sociales, violence verbale et difficile médiation », *Les médiations langagières* (Dir. Delamotte-Legrand), Actes du colloque de Rouen, 7-8 décembre 2000, presses de l'université de Rouen, p. 335-349

Moïse, C., « Formes et valeurs de l'insulte dans les processus d'affirmation identitaire », *Journée d'études du CERBAM, Inalco, «Langue, littérature et société maghrébines » 31 mai 2002*, Insultes, injures et vannes. À paraître

Ott, H., 1997, « L'approche constructive des conflits », *Cahiers de la réconciliation*, numéro 1-2

Traverso, V., 1996, *La conversation familiale*, Presses universitaires de Lyon, p. 184-193